

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES DIPLOMES HANDICAPES VISUELS FORMES DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES DU TOGO

M. Walide ASSOUMANOU

Université de Lomé

Email : tanko41@yahoo.fr

Résumé

Le présent article porte sur l'insertion socioprofessionnelle des diplômés handicapés visuels. Ces derniers, tout comme leurs camarades valides, sont formés dans les universités publiques du Togo. Ils s'en sortent, le plus souvent, nantis d'un diplôme relevant du domaine des sciences sociales et humaines. Une fois arrivés sur le marché de l'emploi, ces diplômés rencontrent des difficultés relatives à l'insertion socioprofessionnelle. Cet article vise à analyser les difficultés liées à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés handicapés formés dans les universités publiques du Togo. Cependant, la méthodologie adoptée repose sur les démarches quantitatives et qualitatives. A l'issue de la collecte et du traitement des données, les résultats obtenus révèlent qu'en dehors du taux élevé de chômage sur le marché de l'emploi, les pesanteurs socioculturelles, le cadre environnemental et l'expérience professionnelle demeurent des freins majeurs à l'insertionsocioprofessionnelle des diplômés handicapés visuels.

Mots clés : diplômés, handicapés visuels, insertion, universités.

Abstract:

This article focuses on the socioprofessional integration of graduates with visual disabilities. The latter, like their comrades, are trained in public universities in Togo. They are more likely to have a degree in the social sciences and humanities. Once on the job market, these graduates encounter difficulties relating to socio-professional integration. This article aims to analyze the difficulties related to the socio-occupational integration of disabled graduates trained in public universities in Togo. However, the methodology adopted is based on quantitative and qualitative approaches. After the

collection and processing of the data, the results obtained reveal that, apart from the high unemployment rate on the labor market, socio-cultural burdens, the environmental framework and professional experience remain major obstacles to the inclusion of socio-professionals of visually impaired graduates.

Key words: graduates visually impaired, insertion, universities.

Introduction

Au Togo, la promotion de « *l'éducation pour tous* » (OMD, 2014) continue d'être l'un des axes prioritaires du gouvernement. Néanmoins, « *l'analyse de la situation de l'emploi des formés du système éducatif indique des difficultés d'insertion importantes relation pour les personnes qui ont atteint les niveaux élevés du système éducatif et notamment chez les jeunes* » (République Togolaise, 2010 :10). C'est un grand défi dans la mesure où la statistique nationale du chômage des jeunes ayant atteint le niveau universitaire est de 7,3% selon le Plan Sectoriel de l'Education (PSE).

Cette situation n'empêche pas du tout l'Etat togolais à continuer par investir dans la formation universitaire des jeunes, notamment, les personnes handicapées visuelles (Boko K., 2009). Celles-ci sont formées dans les universités de Lomé et de Kara. Mais, à leurs sorties, nanties d'un diplôme, elles sont confrontées aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle en dehors des pesanteurs socioculturelles qui peinent encore à diminuer d'ardeur.

Les difficultés d'insertion sont d'abord liées au taux élevé de chômage. Ensuite, il s'agit de l'incapacité de l'Etat togolais à pouvoir offrir de l'emploi à tous les diplômés sortis des universités et, enfin, le manque d'expérience professionnelle des diplômés est une autre forme de frein. Pour combler le vide qu'a

laissé l'Etat, les organisations non gouvernementales organisent des actions entrepreneuriales à l'endroit des diplômés souffrant de d'un handicap visuel. Ces actions sont le plus souvent désorientantes du fait qu'elles ne relèvent pas du domaine principal de formation reçue à l'université. En d'autres termes, les diplômés d'handicap visuel s'adonnent à une formation pratique pour s'assurer la survie quotidienne. Ceci étant, quelques-uns de ces diplômés n'ayant pas trouvé de l'emploi dans la fonction publique s'orientent vers le secteur informel pour s'assurer l'insertion socioprofessionnelle. Les autres qui, malgré leurs efforts, sont sans emploi reviennent à la charge de leur famille suscitant plus d'inquiétude.

Cette recherche vise à analyser les déterminants des obstacles afférents à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés handicapés visuels au Togo. Elle s'articule autour de quatre parties. La première présente la problématique, la deuxième est consacrée aux considérations théoriques, la troisième décrit la méthodologie de la recherche et la quatrième partie expose et examine les résultats obtenus.

I. Problématique de la recherche

La deuxième cible des Objectifs du Millénaires pour le Développement stipuled'« *assurer l'éducation primaire pour tous* ». L'Etat togolais l'a intégré dans son Plan Sectoriel de l'Education

(PSE) en promouvant les politiques et programmes de l'éducation des personnes handicapées, notamment celles souffrant d'un handicap visuel. Les organisations de la société civile qui s'investissent également dans la même cause sont, entre autres, Handicap International-Togo (HI-Togo), Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIDPH), Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH), Service de Formation et de Réhabilitation des Aveugles et Autres Handicapés (SEFRAH).

Les écoles confessionnelles, par exemple, les collèges protestants, s'occupent de l'éducation primaire et secondaire des élèves non-voyants au Togo. Ceux-ci accèdent aux études supérieures, après l'obtention de leur Baccalauréat 2^{ème} partie en s'inscrivant dans la Faculté De Droit (FDD), la Faculté des Lettres, la Faculté de la Littérature et Arts (FLLA) et la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) dans les universités publiques du Togo : Université de Lomé et Université de Kara. Après avoir reçu un diplôme dans l'une de ces facultés, le problème d'insertion professionnelle se pose, vu déjà le taux élevé du chômage sur le marché de l'emploi.

« Le chômage des jeunes de 15-35 ans reste l'un des problèmes majeurs de la société togolaise. En 2011, le taux de chômage auprès des ménages est de 6,5% selon l'enquête QUIBB. Mais ce taux ne reflète que partiellement le manque de travail décent. La plupart des personnes actives n'ayant pas un emploi formel et régulier sont occupées dans des activités de survie, à faible

productivité dans le secteur informel. En 2011, ces personnes sous-employées représentaient 22,8% de la population active selon la même source » (République togolaise, 2012 :51-52).

Cette donnée témoigne que la couche jeune de la population togolaise est en proie au chômage. Lesort des personnes handicapées diplômées en devient de plus en plus alarmant du fait que seul l'emploi peut leur permettre une meilleure intégration socioprofessionnelle.

L'Etat, à priori, considéré comme le premier acteur à pourvoir de l'emploi, affiche une faiblesse. Cette lacune expose plus les personnes handicapées à une situation de dépendance malgré qu'elles aient eu des formations diplomatesuniversitaires. La question centrale qui sous-tend cette recherche est la suivante : Quel est le devenir socioprofessionnelle des diplômés handicapés visuels formés dans les universités publiques du Togo ?

La recherche se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le devenir socioprofessionnel des diplômés handicapés visuels s'explique par les facteurs socioculturels, environnementaux et économiques.

II. Considérations théoriques

Cette étude s'inscrit dans la dynamique de l'insertion socioprofessionnelle. Elle s'appuie sur des textes juridiques à

portée internationale et nationale qui fondent les mécanismes d'encadrement des étudiants souffrant d'un handicap visuel. Les références théoriques retenues pour servir de modèles explicatifs de la question de l'insertion socioprofessionnelle sont, d'abord, la théorie de la reproduction sociale de Bourdieu, P et Passeron J-C., (1964) ; ensuite, la théorie du dualisme sectoriel permet de renseigner les secteurs pourvoyeurs d'emploi aux personnes handicapées diplômées des universités de Lomé et de Kara. En fait, le dualisme sectoriel sous-entend deux possibilités pour les diplômés handicapés à trouver de l'emploi dans le secteur formel ou informel. Ce dualisme est encore nommé segmentation du marché de l'emploi. Il constitue un facteur de sélection pour les demandeurs d'emploi à cause du caractère limité des emplois primaires (poste de direction) et leurs coûts. Anker parvient à la conclusion selon laquelle les emplois du secteur formel offrent une bonne émunération, une sécurité, des opportunités de promotion et de meilleures conditions de travail. Par contre, ceux du secteur informel présentent de faibles rémunérations, peu de chance de promotion, absence de sécurité et de mauvaises conditions de travail. En troisième lieu, la théorie de l'acteur stratégique (Crozier, M. et Friedberg, H., 1981) est mobilisée pour comprendre les actions des différents acteurs tels que l'Etat togolais, les autorités universitaires, les organisations de la société civile et les diplômés eux-mêmes pour la réussite de l'insertion

socioprofessionnelle. Par rapport aux pesanteurs socioculturelles, l'analyse des perceptions des personnes valides sur l'insertion des personnes handicapées est effectuée à partir de la théorie de l'étiquetage (Goffman, E, 1975).

III. Méthodologie

Le Togo compte 6 régions. Les diplômés des universités publiques sont répartis dans ces régions à savoir la région du Grand Lomé, la région maritime, la région des Plateaux, la région Centrale, la région de la Kara et la région des Savanes. L'emploi des personnes handicapées diplômées est pour l'Etat une préoccupation tout comme pour les personnes valides. La collecte des données a combiné trois méthodes : une recherche documentaire, une enquête par questionnaire structuré auprès d'un échantillon de 35 diplômés handicapés à raison de 32 hommes et 03 femmes. Des entretiens individuels semi-directifs sont réalisés avec le Service d'Appui à la Formation et à l'Evaluation des étudiants en Situation de Handicap (SAFESH), les organisations intervenant dans la promotion de l'éducation des personnes handicapées, les associations de parents d'élèves handicapés, les personnes ressources de la Direction des Personnes Handicapées (DPH). Les enquêtés interrogés ont été identifiés par la technique de boule de neige et de l'échantillonnage probabiliste. La population cible de cette

recherche est entretenue après avoir consulté la base de données des contacts des anciens étudiants handicapés visuels ayant fait l'Université de Lomé et de Kara que SAFESH dispose.

IV. Résultats obtenus

IV.1. Mécanismes de la formation des diplômés handicapés visuels dans les universités publiques du Togo

Cette section des résultats est consacrée à la façon dont les étudiants souffrant d'un handicap visuel sont encadrés dans les universités publiques du Togo. En réalité, les mécanismes d'encadrement de ces étudiants sont d'ordre pédagogique mais aussi socioculturel et architectural.

S'agissant du volet pédagogique, le SAFESH s'organise pour le suivi des inscriptions, la transcription des cours et des sujets d'examen via le braille et l'appui des étudiants en travaux dirigés (TD). A ce propos, un enseignant spécialisé qui s'occupe des étudiants non-voyants à l'Université de Lomé déclare:

«C'est une bonne initiative de la part des autorités universitaires de Lomé à intégrer l'éducation inclusive dans leurs offres de formation. Je veux clairement dire que former des étudiants non-voyants, dans une spécialité qu'ils ont choisi eux-mêmes, est un réel plaisir pour moi personnellement.»

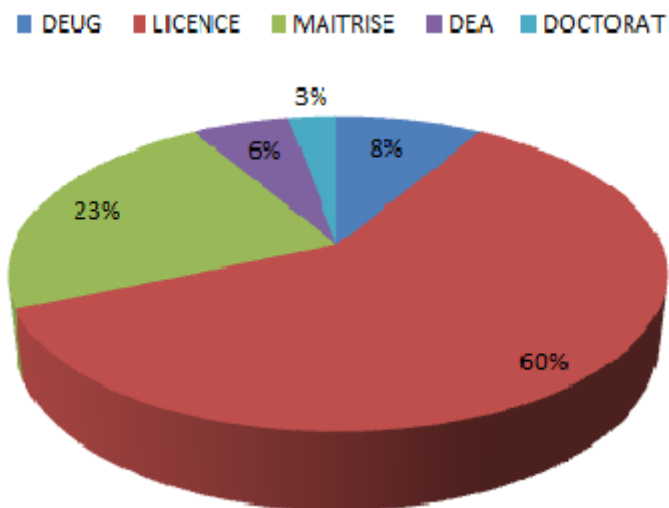
Un tel avis révèle la volonté des autorités en charge de l'enseignement supérieur à faire la promotion de la formation des

étudiants handicapés en générale et, ceux non-voyants, en particulier au Togo.

Par ailleurs, la collaboration entre les étudiants non-voyants et leurs camarades valides a amené une personne, interviewée au sein du département de sociologie de l'Université de Kara, à affirmer que « *La formation mixte des étudiants non-voyants et étudiants valides est une stratégie qui permet de réduire les discriminations que les uns les autres ont à l'égard des étudiants non-voyants: incapables, exclus sociaux et nécessiteux.* ». Cette collaboration facile est le fruit de multiples séances de sensibilisations des étudiants par le service SAFESH.

Pour ce qui concerne le cadre environnemental des salles de cours dans les universités de Lomé et de Kara, l'accessibilité pour les étudiants non-voyants n'est pas facile. Ils accèdent à ces salles grâce à l'assistance de leurs camarades d'amphi. Dans cette perspective, un ancien étudiant non-voyant, actuellement en fonction au sein d'une ONG à Dapaong, avoue ce qui suit : « *J'ai fait le département de sociologie à l'Université de Lomé. J'ai toujours de très bons souvenirs de mes amis quin'hésitaient pas à m'aider à trouver une place en amphi pour suivre le cours toutes les fois que je les sollicitais* ».

Graphique 1 : Répartition des enquêtés par niveau d'instruction



Source : *données du terrain, janvier 2016.*

Ce graphique révèle que 60% des enquêtés ont le niveau licence pendant leur cursus universitaire. Ce taux est respectivement suivi des personnes ayant obtenu la Maîtrise (23%), le DEUG (8%) le DEA et le Doctorat (3%). C'est un effort appréciable d'autant plus que ces personnes ont été formées dans les mêmes conditions que les étudiants valides.

L'ensemble de ces mécanismes démontre que les universités publiques ont des expériences à partager avec d'autres acteurs qui interviennent dans le domaine d'encadrement des

non-voyants mais aussi des défis à relever afin d'améliorer les conditions d'étude et d'insertion de futurs étudiants souffrant de la même déficience.

IV.2. Devenir socioprofessionnel des diplômés handicapés visuels au Togo

Analyser le devenir des diplômés handicapés visuels au Togo sous-entend la prise en compte des facteurs favorisants et défavorisants. Il s'agit en d'autres termes des acquis et des défis à relever.

IV.2.1. Facteurs favorisants

Au Togo, les actions des associations et des Organisations non gouvernementales en faveur des personnes handicapées sont multiples. Elles peuvent être regroupées en trois activités :

- **la sensibilisation de la population sur la non-discrimination des personnes handicapées**

Dans ce cas précis, le responsable de l'Association des Personnes Handicapées Motivées de Tône (APHMOTO), interviewé à Dapaong au nord du togo, affirme :

« La sensibilisation de la population de notre zone d'intervention (Dapaong) selon qu'elle doit adopter de bonnes attitudes envers les personnes handicapées visuelles est continue. Nous leur insistons que personne ne souhaite naître ou devenir handicapé (...) et ces derniers ne sont pas des maudits ou porteurs de malédictions. Leur scolarisation ou l'investissement dans leur formation n'est pas non plus une perte d'argent ».

Ce témoignage démontre que les personnes ayant un handicap visuel ont la capacité mentale pouvant leur permettre de réussir à l'école, un espoir pour leur famille.

Les propos d'un employé du service SAFESH de l'université de Lomé sont, dans la même perspective, évocateurs :

« Le milieu universitaire est un espace de recomposition des inégalités sociales. C'est ainsi qu'à la rentrée académique de chaque année, nous sensibilisons les étudiants à accepter les étudiants non-voyants, à travailler avec eux s'il y a lieu afin de leur faciliter l'intégration. Je m'en réjouis, car depuis 2015 notre service a commencé par constater des changements. »

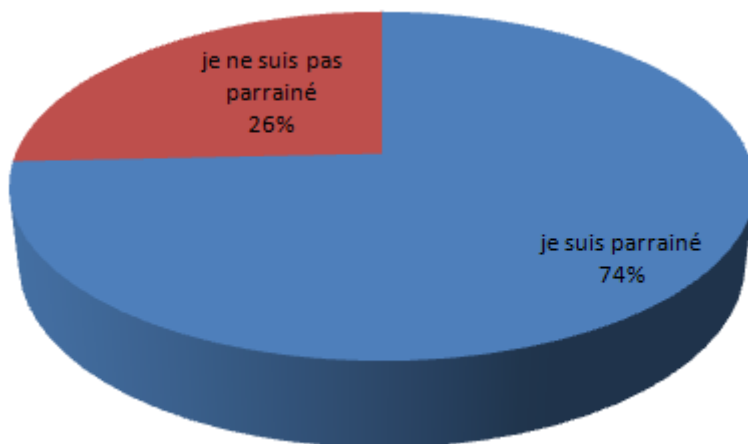
Bref, que ce soit au sein des populations ou dans les universités publiques, la reproduction des inégalités est manifeste (Bourdieu P. et Passeron J.-C., 1964). Mais, on ne doit pas les considérer comme des faits naturels ou déterministes qu'on ne peut pas infléchir. Les actions des acteurs de l'éducation et des ONG doivent être conjuguées pour des acquis durables en matière de l'intégration des non-voyants dans la société.

- le parrainage ou le soutien scolaire des élèves handicapés

Le parrainage est une forme de prise en charge d'une personne nécessiteuse. Les données collectées auprès de l'ONG FETAPH soulignent que certains étudiants non-voyants

bénéficient des appuis financiers durant tout leur cursus universitaire. C'est un soutien qui permet la survie quotidienne en alimentation et en santé physique.

Graphique 2 : Répartition des enquêtés par rapport à la question de parrainage



Source : données du terrain, janvier 2016.

Selon le graphique ci-dessus, 74% des diplômés en situation de handicap visuel affirment avoir été parrainés par une ONG durant leur cursus universitaire. Par contre, 26% n'ont pas eu cette assistance sociale.

- **P'appui financier pour des formations pratiques et entrepreneuriales**

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon qu'ils aient bénéficié des appuis financier d'une ONG ou non durant leur parcours universitaire

Réponses Sexes	OUI		NON		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Homme	29	82,86	03	8,57	32	91,43
Femme	02	5,71	01	2,86	03	8,57
Total	31	88,57	04	11,43	35	100

Source : données du terrain, janvier 2016.

Les données de ce tableau révèlent que 88,57% de diplômés handicapés visuels formés à l'université de Lomé et de Kara ont bénéficié des appuis financiers lors de leur cursus universitaire au moins de la part d'une ONG. Parmi eux, on enregistre 82,86% d'hommes contre 5,71% de femmes. Seuls 11,43% affirment n'avoir pas bénéficié de cet appui. Au vue de ces résultats, on peut affirmer que les ONG intervenant dans le domaine de handicap font des efforts dans la promotion de l'éducation inclusive au Togo.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les diplômés qui, après leur formation universitaire, ont bénéficié des appuis financiers d'une ONG pour faire une formation complémentaire avant leur insertion socioprofessionnelle.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon qu'ils aient bénéficié des appuis financier d'une ONG pour une formation complémentaire

Réponses Sexes	OUI		NON		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Homme	11	35,48	17	54,84	28	90,32
Femme	02	6,45	01	3,23	03	9,68
Total	13	41,93	18	58,07	31	100

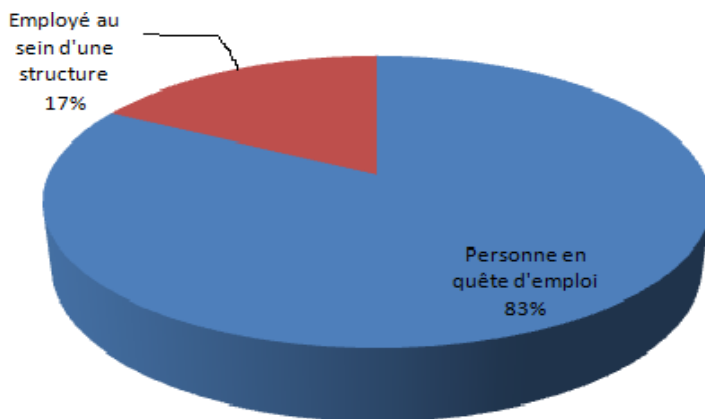
Source : données du terrain, janvier 2016.

Selon ce tableau, 41,93% de diplômés handicapés visuels ont bénéficié des appuis d'une ONG pour faire une formation pratique après les études à l'université. Les hommes, soit 35,48% en ont bénéficié plus que 6,45% de femmes. Par rapport à cette question, 58,07% n'ont pas bénéficié de cette assistance sociale.

- Obtention d'emploi

Selon le graphique ci-dessous, 73% des enquêtés sont en situation de chômage c'est-à-dire en quête d'emploi. Seul, 17% des enquêtés sont employés dans une structure.

Graphique 3 : Répartition des enquêtés en termes d'obtention d'emploi



Source : données du terrain, janvier 2016.

De toutes ces données ressort l'idée selon laquelle la sensibilisation, le parrainage et l'appui financier constituent des facteurs favorisant l'insertion socioprofessionnelle des diplômés handicapés visuels au Togo. Malgré ces avantages, il existe des facteurs défavorisants ou des défis à relever.

IV.2.2. Facteurs défavorisants

On distingue dans le rang des facteurs défavorisants de l'insertion socioprofessionnelle des handicapés visuels diplômés, les pesanteurs socioculturelles, l'inadaptation du cadre environnemental et les difficultés financières.

- ***Sur le plan socioculturel***

La perception et attitude de la population envers les handicapés visuels sont les quelques variables culturelles qu'on prend en compte quand on évalue la place des handicapés dans la société. Malgré les sensibilisations des ONG, les pesanteurs socioculturelles continuent de faire obstacle à l'insertion des handicapés visuels. D'aucuns pensent que *«la perte de la vue est une question de malédiction ou d'envoûtement par conséquent, les victimes doivent être écartées dans la société»* (Propos d'un enquêté travaillant dans l'ONG ENVOL). D'autres encore estiment que l'investissement dans l'éducation des handicapés visuels est une perte d'argent. Ces données recueillies sont des défis à relever.

- ***Sur le plan environnemental***

De façon générale, les services administratifs au Togo ne sont pas accessibles aux personnes non-voyantes de par l'architecture des bâtiments. Une personne interviewée à la Direction des Personnes Handicapées souligne, néanmoins, que *« Les nouvelles constructions prennent en compte la réalité de handicap grâce à nos interventions et l'appui des organismes internationaux tels que la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées, Handicap International, le Bureau International du Travail, le Fond des Nations Unies pour l'Enfance et le Système Equitable pour la Réadaptation (SYSTER) ».*

- *Sur le plan économique*

A partir des données du terrain, l'élevage familial, l'artisanat, le petit commerce, l'enseignement, l'emploi au sein d'une association ou ONG et l'enseignement constitue les principales sources de revenu des diplômés handicapés visuels enquêtés. De nos jours, la cherté de la vie contribue à la complication des conditions de vie des personnes handicapées visuelles. Pour s'en convaincre le tableau ci-dessous présente la taille de leur revenu mensuel.

Tableau3 : Répartition des enquêtés selon leurs revenus mensuels

Revenu mensuel Sexes	Moins de 35 000 FCFA		[35 000- 70 000 FCFA]		[70 000- 105 000 FCFA]		Plus de 105 000 FCFA		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Homme	25	71,43	02	5,71	3	8,57	02	5,71	32	91,43
Femme	02	5,71	--	--	--	--	01	2,86	03	8,57
Total	27	77,14	02	5,71	03	8,57	03	8,57	35	100

Source : données du terrain, janvier 2016.

Selon ce tableau, 77,14% des enquêtés ont un revenu mensuel de moins de 35 000FCFA. Un revenu situé entre 70 000 et 105 000 FCFA est gagné par 8,57% des enquêtés. Ce même

pourcentage, soit 8,57% représente les enquêtés ayant déclaré que leur revenu mensuel est de plus de 105 000FCFA. Les derniers enquêtés en pourcentage est de 5,71%. Leur revenu est de 35 000 à 70 000FCFA.

De toutes ces données, on peut tirer une conclusion que le revenu des diplômés handicapés visuels est faible. Ils sont en dessous du Salaire Minimum Intergaranti (SMIG).

Conclusion

La recherche a porté sur l'insertion socioprofessionnelle des diplômés handicapés formés dans les universités publiques du Togo. Elle est partie de l'hypothèse selon laquelle le devenir socioprofessionnel des diplômés handicapés visuels s'explique par les facteurs socioculturels, environnementaux et économiques. Les techniques qualitative et quantitative ont servi à collecter les informations. Trois principales variables ont permises d'obtenir les résultats de la recherche.

Premièrement, les pesanteurs socioculturelles peinent encore à disparaître des habitudes et attitudes de la population vis-à-vis des personnes handicapés visuels. Ces dernières sont perçues comme des nécessiteux, des dépendants sociaux bien que quelques-uns d'entre elles aient obtenu des diplômes universitaires.

Deuxièmement, l'accessibilité des bâtiments inadaptés aux personnes souffrant d'un handicap visuel est un obstacle environnemental. L'enquête quantitative a, à ce propos, montré que la majorité des diplômés handicapés visuels se font toujours aider avant d'accéder à leur service.

Troisièmement, les sources de revenu et la faible capacité financière des enquêtés démontrent que la plupart d'entre eux dépendent également des autres (membres de familles et organisations de la société civile) pour satisfaire leurs besoins quotidiens. Ces divers résultats interpellent que des actions supplémentaires doivent être menées à l'endroit des diplômés handicapés visuels afin de leur garantir une insertion socioprofessionnelle réussie. En outre, les diplômés sourds et muets doivent bénéficier des mêmes actions, car leur effectif est quasi insignifiant chaque année dans les universités publiques du Togo.

Références bibliographiques

1. Boko, K., 2009, *L'intégration des apprenants handicapés dans le système scolaire du Togo : exemple des étudiants handicapés visuels de l'Université de Lomé*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, FLESH, UL

2. Bourdieu, P. et Passeron J.-C., 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, édition de minuit.
3. Crozier, M., Friedberg, E., 1981, *L'Acteur et le système*, Editions du Seuil.
4. Goffman, E., 1975, *Les usages sociaux du handicap*, Editions de Minuit.
5. Handicap International, 2011, *Rapport provisoire de l'évaluation externe finale du projet sur la promotion du droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap*, Lomé, Cabinet CEDES-Afrique.
6. UNESCO, 2003, *Vaincre l'exclusion par des approches intégratrices dans l'éducation : Un défi une vision*, Paris, Division de l'éducation de base.